



Non Remplacement : Le Ministre et l'Inspecteur d'Académie seuls responsables !

L'enseignant(e) de votre enfant est absent(e) depuis le

L'inspection académique n'est pas en mesure de nommer un remplaçant.

Depuis longtemps, nos organisations syndicales alertent l'administration sur l'insupportable dégradation des conditions de remplacement dans les Yvelines. Cette situation est intolérable pour tous : élèves, enseignants et parents.

Nous vous invitons :

à contacter l'IEN, l'IA, le Ministre afin d'obtenir sans délai un remplaçant comme l'exige la continuité du service public.

Cabinet de l'IA Mèl : ce.ia78@ac-versailles.fr Fax : 01 39 23 62 00	Secrétariat de l'IEN Tel : Mèl : Fax :	Ministère de l'Education Nationale tél. 01.55.55.10.10 fax : 01 55 55 27 35
--	--	--